ANNEXE .IN.NET - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .IN.NET

version n° 1.1 du 11 février 2020

En complément des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .IN.NET supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de Notre Site Web. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .IN.NET.1. Organisation du nommage

.IN.NET est une extension de second niveau du .NET dans la zone de l'Inde.

Les différents intervenants dans l'organisation du nommage du .IN.NET sont :

- Registre :
  Radix Registry : http://domains.in.net
- Opérateur technique :
  CentralNic: https://centralnicregistry.com
- Registrar:
  Gandi: http://gandi.net

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .IN.NET.2. Politiques d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .IN.NET, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .IN.NET, définies par Radix Registry et CentralNic, consultables aux adresses suivantes :

- Politiques du Registre :
  http://domains.in.net/policies
- Politiques applicables à toutes ces extensions:
  https://centralnicregistry.com/support/policies

Ces documents, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .IN.NET et à CentralNic. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .IN.NET.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
http://www.gandi.net/domain/in.net/info

Les .IN.NET sont ouverts à tous.

Vous devez fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Article .IN.NET.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la désactivation d'un nom de domaine, le renouvellement doit être payé et effectué avant la date d'Expiration.

Article .IN.NET.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
https://www.gandi.net/domain/price/detail/in.net

Article .IN.NET.6. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données Whois publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Article .IN.NET.7. Règlement des litiges

Le Registre a adopté la politique de résolution des litiges « UDRP » de l'ICANN pour les noms de domaine en .IN.NET, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :
http://domains.in.net/dispute-resolution-policy

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles sur ces adresses :

- Règlements ICANN concernant les litiges :
  http://www.icann.org/udrp/
- Explications sur l'UDRP :
  http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm
- Principes Directeurs UDRP :
  http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm
- Règles d'application :
  http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm

CentralNic (https://www.centralnic.com/support/abuse) et le Registre du .IN.NET (http://domains.in.net/anti-abuse-policy) ont également mis en place une procédure spécifique pour la résolution des cas d'abus, hameçonnage (phishing) et fraude.

Article .IN.NET.8. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré et transféré depuis plus de 60 jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .IN.NET.9. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

Article .IN.NET.10. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 40 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible

pendant cette période.

Ensuite le nom de domaine passe en statut “RedemptionPeriod”, pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .IN.NET.11. Interventions et exclusion de responsabilité du Registre et de CentralNic

Vous êtes liés par les règles relatives à l'ouverture et à l'attribution des .IN.NET et reconnaissez que le Registre et CentralNic ne seront en aucun responsable de toute perte résultant de ces règles incluant notamment Votre capacité ou incapacité à obtenir un nom de domaine ou les résultats de tout litige concernant un enregistrement.

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre et CentralNic sont autorisés (sans obligation) à rejeter Votre demande d'enregistrement, ou à détruire ou transmettre à un tiers Votre nom de domaine :

- si Votre demande d'enregistrement ou l'enregistrement de Votre nom de domaine n'est pas conforme aux règles applicables au .IN.NET ;
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du système du Registre, et/ou les opérations et/ou la gestion des noms de domaine en .IN.NET ;
- afin de se conformer à la constitution, aux lois, règlements et résolutions applicables du Royaume Unis, et/ou à toute décision rendue par un tribunal compétent ou une autorité administrative compétente ou par un organisme de résolution des litiges désigné par le Registre ou CentralNic pour l'arbitrage et la médiation des litiges relatifs aux .IN.NET, et/ou à tout autre lois, règlements, politiques et décrets applicables ;
- afin d'éviter toute responsabilité du Registre et/ou de CentralNic, de leurs sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, préposés, cocontractants, sous-traitants et/ou agents ;
- si le nom de domaine est déjà enregistré ou exclu à l'enregistrement. Le Registre peut exclure des noms de domaine à l'enregistrement en tant que noms de domaine “premium” conformément aux politiques du .IN.NET, la liste de ces noms de domaine est confidentielle et peut être complétée à tout moment à la discrétion du Registre.

Vous reconnaissez et acceptez également que le Registre et CentralNic ont le droit de refuser, annuler ou transmettre à un tiers tout nom de domaine ou transaction, ou de placer tout nom de domaine en statut “Registry Lock” ou similaire, si ces autorités le jugent nécessaire.

Article .IN.NET.12. Votre obligation de garantie

En tout état de cause, Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, CentralNic ainsi que leurs sous-traitants, administrateurs, dirigeants, préposés, représentants, agents, sociétés affiliées et actionnaires contre toutes réclamations, poursuites, actions, procédures, dommages, dettes, coûts et dépenses, incluant non limitativement les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant de ou en relation avec le choix, l'enregistrement ou l'utilisation de Votre nom de domaine, ou de l'utilisation de tout autre service fourni par Votre Registrar, le Registre ou CentralNic. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat, pour quelque cause que ce soit, et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation avec le Registre et CentralNic.

-fin de l'annexe .IN.NET-